

Mlle LeBer fit ce testament le 1er octobre, dans l'après-midi.

Le Saint Viatique lui fut donné le 2 octobre à quatre heures après-midi, le jour même des Saints Anges Gardiens, auxquels elle avait toujours en grande dévotion. Sentant qu'elle s'affaiblissait de plus en plus, elle demanda elle-même l'Extrême-Onction, qui lui fut administrée le lendemain vers deux heures du matin.

Enfin, notre sainte Recluse rendit son âme à son Créateur, le 3 octobre 1714, à neuf heures du matin, à l'âge de cinquante-deux ans, neuf mois et un jour.

Voici ce que dit à cette occasion la Mère Juchereau, de l'Hôtel-Dieu de Québec :